



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Nouvelle inscription
Date de publication: SHAB 25.05.2021
Numéro de publication: HR01-1005191486

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Cabinet chiropratique de Sion Sàrl, Sion

Cabinet chiropratique de Sion Sàrl
Rue de Lausanne 20
1950 Sion

Cabinet chiropratique de Sion Sàrl, à Sion, CHE-226.663.226, Rue de Lausanne 20, 1950 Sion, société à responsabilité limitée (Nouvelle inscription). Date des statuts: 12.05.2021. Apport en nature et reprise de biens: selon contrat de transfert de patrimoine du 12.05.2021 et inventaire au 31.12.2020 il est fait apport des actifs de CHF 115'316.61 et des passifs envers les tiers de CHF 42'589.50 de l'entreprise individuelle "Cabinet chiropratique de Sion, Magali Barbero" à Sion (CHE-238.972.220), soit un actif net de CHF 72'727.11 contre remise de 20 parts sociales de CHF 1'000.00 entièrement libérées, le solde de CHF 52'727.11 constituant une créance de l'apporteur envers la société. But: La société a pour but l'exploitation d'un cabinet chiropratique, de soins médicaux et paramédicaux. Elle peut effectuer toutes opérations financières en rapport avec cette activité ainsi que toutes opérations de nature à favoriser le but et l'intérêt de la société. Elle peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant des buts analogues, fusionner avec de telles entreprises, acquérir ou vendre des immeubles à l'exception des opérations prohibées par la LFAIE et conclure tous contrats propres à développer ou à atteindre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. A cet effet, la société peut entreprendre toutes opérations commerciales, financières et artisanales liées directement ou indirectement à son but social. Capital social: CHF 20'000.00. Obligations de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Organe de publication: FOSC. Communication aux associés: convocation à l'assemblée générale par écrit ou par courriel avec accusé réception et toute autre communication par écrit ou par courriel. Personne(s) inscrite(s): Barbero, Magali Jacqueline Noëlle, ressortissante française, à Ardon, associée et gérante, avec signature individuelle, pour 20 parts sociales de CHF 1'000.00. Selon déclaration du 12.05.2021, il est renoncé à un contrôle restreint.

Registre journalier no 2098 du 19.05.2021

Point de contact: Registre du commerce du Valais Central